



Projet pédagogique

Services périscolaires
Mairies de Revel
& Saint Jean le vieux

Année
2025 - 2026



Sommaire

Préambule	-----	Page 3
1. « Pédagogie » et intérêt d'un projet pédagogique	--	Page 4
2. L'organisateur	-----	Page 5
3. Implantation géographique et description des locaux	-----	Page 5
4. Les horaires d'ouverture du service périscolaire	---	Page 7
5. L'organisation des différents temps d'accueil	-----	Page 8
• L'accueil périscolaire du matin • La pause méridienne et le temps de repas • L'accueil périscolaire du soir • Le bus scolaire		
6. L'équipe périscolaire et rôle des agents	-----	Page 10
7. L'équipe technique	-----	Page 11
8. Le vivre ensemble :		
valeur essentielle du Projet Educatif Local	-----	Page 12
9. Les quatre axes du projet pédagogique		
• 9.1 Le développement de l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant - Page 14 • 9.2 L'éducation à l'environnement et au développement durable ----- Page 19 • 9.3 La découverte du monde ----- Page 20 • 9.4 L'éducation au goût et la lutte contre le gaspillage alimentaire ----- Page 21		





Préambule

L'Accueil Périscolaire est un service non obligatoire que la commune de Revel a décidé de mettre en place au sein des écoles publiques Maternelle et Elémentaire de «Revel - Saint Jean le Vieux ».

Les temps périscolaires sont ceux qui se déroulent avant et après la classe, et également le midi, sur la pause méridienne, comprenant le repas.

Ces temps répondent à différents besoins de mode de garde mais aussi d'une prise en charge éducative des enfants hors du domicile parental.

Consciente qu'il ne s'agit pas d'une simple « garderie », mais un lieu de vie, de socialisation et d'enrichissement, où le respect du rythme de vie de chacun est essentiel, la commune a souhaité établir un PEL, Projet Educatif Local.

Ce projet va permettre aux enfants d'évoluer sur ces différents temps dans les meilleures conditions. Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres de l'enfant est tout autant porteur d'enjeux éducatifs, notifiés dans le PEL.

Ces moments permettent de créer du lien entre tous les différents temps de vie de l'enfant à l'école. Afin d'assurer un accueil de qualité, il est nécessaire de penser à l'organisation de la journée de l'enfant et de décliner des modalités pédagogiques particulières à ces accueils.



Pédagogie et intérêt d'un projet pédagogique

Définition de la Pédagogie

« La pédagogie désigne un ensemble de méthodes destinées à accompagner un enfant ou une personne dans son apprentissage. Elle se concentre particulièrement sur l'apprenant et sur les modalités par lesquelles il acquiert des connaissances. »

Les objectifs du Projet Pédagogique

- Établir les conditions de fonctionnement des temps d'accueil.
- Créer un contrat de confiance qui serve de document de référence entre les enfants, les agents périscolaires, l'équipe pédagogique, les intervenants, les familles et la commune.
- Donner du sens aux actions du quotidien et aux activités proposées.
- Élaborer et mettre en œuvre des démarches pédagogiques en collaboration.

Le Projet Pédagogique s'inspire des valeurs éducatives que la commune souhaite transmettre, tout en tenant compte de plusieurs éléments :

- Le public accueilli
- Les ressources humaines, financières et matérielles disponibles
- Les installations spécifiques
- Les horaires de fonctionnement
- Les modalités d'organisation de l'équipe
- La situation dégradée suite à la perte de l'espace enfance

L'organisateur et les locaux

L'accueil périscolaire est organisé et géré par la commune de Revel pour les établissements scolaires de « Revel – Saint Jean le Vieux ».

Le service Enfance/Jeunesse de la commune est chargé de la coordination des différents temps périscolaires au sein des écoles publiques maternelles et élémentaires.

Ce dispositif d'accueil est accessible à tous les élèves inscrits dans ces deux écoles. La commune, par l'intermédiaire de ce service, veille au bon déroulement de ces temps d'accueil.

Implantation géographique et description des locaux

L'accueil périscolaire est organisé dans plusieurs bâtiments communaux distincts :

- Deux salles situées à la mairie de Revel (salle jaune et salle rouge)
- La salle de restaurant, bâtiment préfabriqué, installé sur le parking devant l'école maternelle
- La Grange Freydane



Plusieurs espaces extérieurs peuvent également être utilisés :

- L'espace vert à l'espace Guimet
- L'aire de jeux (Château et toile d'araignée), structure conçue pour accueillir les enfants âgés de 3 à 11 ans.
- Le terrain Multisport accolé à la bibliothèque
- Les cours des deux écoles

À l'exception de la Grange Freydane, tous les bâtiments sont adaptés pour recevoir un public en situation de handicap.



**Cour de l'école
élémentaire**



Espace Guimet

Horaires et organisation des temps d'accueil

Les horaires d'ouverture du service périscolaire

Le service est ouvert les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi pendant les périodes scolaires.

- Le matin de 7h30 à 8h15
- Le midi sur le temps de la pause méridienne
- Le soir de 16h25 à 18h30

Les parents inscrivent leurs enfants aux différentes activités via leur espace famille, sur le portail dédié mis à disposition par la mairie de Revel.

L'organisation des temps d'accueil

Ces différents temps d'accueil dans la journée sont organisés de manière indépendante et spécifique.

En effet, l'organisation de ces temps doit prendre en compte le fait que les enfants ne sont pas dans la même dynamique entre le matin et le soir et les activités proposées ne sont pas obligatoires, (l'enfant a le choix de faire, ou non, une activité).

Le temps périscolaire a aussi pour objectif d'aménager du temps libre à l'enfant. Il pourra ainsi se réveiller tranquillement le matin et se reposer le soir après une journée d'enseignement.

Toutefois, un temps libre, ne signifie pas que l'enfant fait « n'importe quoi ». L'enfant est acteur dans ce mode de vie collectif qui nécessite le respect des règles de vie mises en place.



**Accueil périscolaire du matin
dans la salle jaune**

Les différents temps d'accueil

L'accueil périscolaire du matin

La fréquentation du matin étant beaucoup moins importante que le soir, tous les enfants, quelque soit l'âge, sont accueillis dans la salle jaune de la mairie de Revel et arrivent de manière échelonnée. Il est ouvert à partir de 7h30 jusqu'à 8h15.

L'entrée s'effectue par le portail de l'école élémentaire, les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Une ATSEM (Yaëlle) encadre ce temps périscolaire, la coordinatrice est également présente, en mairie si besoin.

Les enfants peuvent s'installer dans les différents « coins » et prendre le temps de se réveiller tranquillement, jouer avec les copains, écouter une histoire, colorier...

L'accueil du matin est un temps de transition entre les enfants et leurs familles. L'ATSEM et la coordinatrice ont un rôle d'intermédiaire entre les familles et les équipes éducatives et pédagogiques. A 8h15 les enfants des classes élémentaires sont pris en charge par l'équipe enseignante dans la cour, les enfants de l'école maternelle sont accompagnés dans leur classe par l'ATSEM.

La pause méridienne et le temps de repas

Les maternelles sont pris en charge par les ATSEM à 11h40 pour le repas, ils font partie du premier service.

Les élémentaires sont rassemblés par classes à 11h50, par les agents périscolaires qui font l'appel à l'intérieur des salles de classe. Chaque agent est référent d'une classe. Les Cp rejoignent les maternelles à la cantine sur el premier service.

Les trois autres classes restent dans la cour de l'école et jouent jusqu'à l'heure du repas. Des activités sportives ou plus calmes peuvent être proposées par les agents mais également par les enfants.

Le deuxième service passe à table à 12h40. Il concerne les classes des CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2.

Les petites et moyennes sections sont couchés après le repas à 13h00.

Temps d'accueil

L'accueil périscolaire du soir

Il fonctionne de 16h25 à 18h30 tous les soirs, dans la cour de l'école élémentaire.

En extérieur ou non suivant la météo. En cas de mauvais temps, les maternelles sont installés dans la salle jaune de la mairie et les élèves d'élémentaires sont installés dans le réfectoire.

Les enfants sont répartis par tranches d'âge : les maternelles, les élémentaires; pour faciliter la distribution du goûter et permettre de l'apprécier dans le calme.

Puis les enfants peuvent se regrouper ou non pour jouer et se détendre.

Les enfants peuvent se répartir sur les différents « coins », jouer, décompresser. Les agents périscolaires proposent des activités aux enfants, ils ont le choix d'y participer ou de rester en temps libre. La cour est divisée en plusieurs coins de jeux (cf en annexe) : le coin des craies, celui des jeux de ballons, le coin coloriage, le coin lecture et le coin jeux libres.

Le bus scolaire

Le SMMAG, Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, organise le transport des enfants entre les deux localités à l'aide d'un bus.

À bord, Carole, un agent employé par les communes de Revel et de Saint Jean le Vieux, assure la sécurité physique et émotionnelle de tous les enfants, sa présence étant obligatoire pour ceux âgés de 3 à 5 ans.

Le transport débute le matin à Saint Jean le Vieux et emprunte la route des Balcons de Belledonne pour arriver à l'école à 8h20. À leur arrivée sur le parking de l'Oursière, une ATSEM est chargée de faire traverser les élèves de l'élémentaire, puis elle escorte les maternelles, en rang, jusqu'à leur salle de classe et leur professeur des écoles.

Le soir, le trajet se déroule en sens inverse, avec un départ de l'école à 16h30. Les enfants de maternelle sont accompagnés jusqu'au bus par une de leur ATSEM. Des listes de bus sont établies sur inscription des parents, exclusivement pour le retour, afin d'indiquer l'arrêt de descente de chaque enfant ainsi que les personnes autorisées à venir les récupérer.

Les parents peuvent récupérer leur enfant avant qu'il ne monte dans le bus, en signant une décharge de responsabilité auprès de l'accompagnatrice.

L'équipe périscolaire

L'équipe Périscolaire est composée d'une coordinatrice périscolaire et de huit agents périscolaires (dont deux ATSEM), mais aussi deux agents en restauration.

Le rôle d'un agent périscolaire

« Assurer l'accueil, la surveillance et l'hygiène des enfants, ainsi que leur sécurité physique et affective. »

Il représente également une référence auprès des enfants.

- Fonction de sécurité physique
- Fonction de sécurité morale et affective
- Force de proposition
- Fonction de référent

Tous ces points sont plus amplement détaillés en annexe une du projet pédagogique.

Point important sur l'hygiène et la santé

Les agents veillent à l'hygiène des enfants et à leur propre hygiène en se lavant régulièrement les mains avant le service du repas, avant et après un soin à effectuer ...

L'hygiène des locaux est assurée par le suivi des protocoles de nettoyage des différentes salles ainsi que par le respect des protocoles d'utilisation des produits d'entretien.

Lorsqu'un enfant se blesse, il est pris en charge par l'agent responsable de son groupe qui assure les petits soins. (Désinfection, pansage ...). Chaque geste effectué est consigné dans le cahier "infirmierie"

En cas de blessure grave, l'équipe suivra le protocole en vigueur (sécuriser, appeler les secours, les parents et la Mairie de Revel).

En cas de suspicion de maladie, l'enfant est pris en charge de la même manière : prise de température, appel des parents et isolement au calme, allongé s'il le souhaite.

En aucun cas l'équipe périscolaire n'administrera de médicaments même sous présentation d'une ordonnance.

Les parents sont invités à surveiller la météo du jour sur la commune (pluie/ neige ou températures plus basses que dans la vallée) et à habiller leurs enfants en conséquence.

Pour que tout le monde puisse jouer dans la neige nous conseillons des boots, combinaison chaude et imperméable, mouffles et bonnet. En cas de pluie, des chaussures imperméables seront bienvenues.

L'été nous favoriserons les lunettes de soleil et les jolis couvre-chefs (chapeaux, casquettes, visières...).

L'équipe technique

Suite à l'incendie survenu cet été, la commune de Revel a fait le choix de confier la préparation des repas à la société API Restauration, qui assure la livraison des repas en liaison froide.

Deux agents techniques municipaux interviennent sur place : l'une est chargée de la réchauffe et du service, l'autre de la plonge.

Elles participent également à l'entretien des locaux de la cantine, afin de garantir un espace propre et accueillant pour les enfants.

Au péricolaire



Constance



Moni



Noémie,
Coordinatrice
du service &
ATSEM



Sara



Florence

Yaëlle,
ATSEM



Antoinette

Agents techniques et péricolaires



Emily



Sylvie



Le vivre ensemble

Valeur essentielle du Projet Éducatif Local

Le vivre ensemble est un ensemble de valeurs, de comportements et de pratiques qui permettent à des individus de coexister harmonieusement dans un environnement partagé, malgré leurs différences.

Au sein de notre service périscolaire ce n'est pas juste éviter les conflits, mais c'est créer un environnement où chacun trouve sa place, se sent respecté et valorisé, tout en respectant les autres. Chaque acteur du service, aussi bien les agents que les enfants mais également les familles, se doit d'avoir une attitude bienveillante et constructive face aux différences.

Promouvoir le respect mutuel et la tolérance

- Encourager la tolérance dans des activités de groupe (jeux de rôles, de mimes)
- Encourager au respect des règles d'un jeu sportif et au fair-play
- Règles de vie claires en ce qui concerne la vie en collectivité
- Favoriser le bien-être pour tous dans les locaux : je range correctement mon cartable, mes affaires sont accrochées au porte manteau et mes chaussures sont alignées contre le mur pour laisser le passage libre.

Favoriser la coopération et le travail d'équipe

- Création de fresque collective, collaboration des enfants qui s'approprient les locaux
- Proposition de jeux collectifs, d'organisation de petits spectacles
- Lors du rangement de salle, tout le monde participe
- Les agents veillent au partage équitable du matériel sportif/jeux...

Favoriser l'inclusion de tous les enfants

- Accueil de tous les enfants dès leur scolarisation (besoins spécifiques du jeune enfant)
- Attention sur les enfants à besoins particuliers (adaptation de certaines règles, accueil adapté, prendre contact avec la coordinatrice périscolaire)
- Agents formés à repérer les enfants isolés ou exclus à intégrer
- Chacun doit se sentir écouté, considéré et valorisé

Instaurer des moments de partage et de solidarité

- Favoriser et valoriser l'entraide entre les enfants : aide à l'habillage des plus petits, accompagnement dans certains jeux
- Instaurer des moments d'échanges entre enfants et avec les agents. Maintenir une bonne communication et promouvoir de la bienveillance dans ces échanges.

Gestion constructive des conflits, par le dialogue

- L'adulte est un médiateur, aide à résoudre les conflits de manière pacifique et juste.
- Les agents de notre structure sont formés à la gestion de conflits.

Implication des enfants dans la création des règles de vie

- Renforcement de leur adhésion aux valeurs collectives
- Une règle comprise est plus facile à respecter
- Les agents appliquent eux-mêmes les règles demandées aux enfants
- Création du « conseil des enfants », deviennent acteurs du « vivre ensemble »

Les agents s'appuient sur les principes fondamentaux du vivre ensemble pour que le service périscolaire devienne un lieu où les enfants développent des compétences sociales essentielles qui les accompagneront tout au long de leur vie.



Axes du projet pédagogique

1) Le développement de l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant

L'enfant peut développer son autonomie à l'aide de l'adulte, mais pour cela, il doit évoluer dans un environnement sécurisant.

1.1) Assurer « les sécurités » de l'enfant

Objectif opérationnel : Instaurer un climat de confiance

(Mise en place de repères matériels, temporels et humains)

- Permettre à chaque enfant de se sentir accueilli, écouté et respecté.
- Instaurer une relation de confiance avec les enfants pour qu'ils puissent s'exprimer sans crainte.

Moyens mis en oeuvre:

- Un adulte référent par groupe, répartition des enfants par service.
- Ecoute active et individualisée :
 - Disponibilité des encadrants : attentifs aux signaux émis par les enfants verbaux ou non-verbaux.
 - Encourager l'expression émotionnelle : instaurer des temps d'échange.
 - Personnalisation des interactions : s'adapter en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant (encouragement, réconfort ou de soutien).
- Des règles claires et des règles de sécurité non négociables : définir un cadre sécurisant, commun à tous. Permet à l'enfant de comprendre les attentes tout en se sentant respecté.
- Résolution non-violente des conflits : expression des émotions et médiation
- Interdiction de toute forme de violence, qu'elle soit physique ou psychologique. Tout incident doit être consigné dans le cahier réservé à cet effet, à l'intention du coordinateur périscolaire.

Objectif opérationnel : garantir la sécurité physique des enfants

Moyens mis en œuvre :

- Surveillance active et adaptée

- Surveillance constante des déplacements des enfants et aux zones à risques (escaliers, espaces de jeux, etc.).

- Répartition des zones de surveillance : aucun enfant n'est hors de vue. Rappel régulier des limites, le plan est affiché et connu de tous (cf. annexe)

- Faire l'appel, cocher les présents, noter les absents et le motif de l'absence. Connaître son nombre d'enfant. Compter régulièrement son groupe

- Aménagement sécurisé des espaces

- Vérification régulière des infrastructures : état du mobilier, des jeux, aire de jeux.

- Adaptation des équipements à l'âge des enfants et conformes aux normes de sécurité. Les enfants de moins de 5 ans ne sont pas autorisés à monter sur la toile d'araignée.

- Zones clairement délimitées : Séparer les maternelles des élémentaires si les effectifs sont trop nombreux (risque de blessures involontaires).

- Gestion des déplacements et des transitions :

- Entre l'école et la cantine, vigilance accrue, maintien du rang.

- Habillage adapté face à la météo : anticiper les risques.

- Prévention des accidents et des risques

- Formation des agents aux protocoles d'urgence (secours, évacuation, premiers soins).

Tous les agents périscolaires ont la formation PSC1 à jour.

- Trousse de secours accessible : noter les soins apportés à un enfant dans le cahier. Le coordinateur périscolaire s'assure régulièrement du réassort de la trousse "pharmacie".

- Prise en compte des PAI. Identification des enfants à besoin particuliers (allergie, asthme, épilepsie, etc...). Les agents sont informés et préparés.

- Retours et information éventuels aux familles sur les incidents survenus pendant le temps périscolaire (cahier prévu dans la cantine et dans la salle jaune).

Dans les locaux de la cantine, un aménagement sécurisé

- Mobilier adapté : Les tables et chaises sont à la bonne taille pour les enfants. Il y a des petits WC et les lavabos sont bas pour faciliter l'accès aux plus jeunes.
- Circulation fluide : L'espace est conçu pour que les enfants puissent se déplacer sans se bousculer, avec des zones dédiées pour chaque service.
- Surveillance suffisante : Taux d'encadrement adéquat pour surveiller les enfants, surtout dans les moments critiques comme les files d'attente et le débarrassage.
- Rôles définis : Chaque adulte a une tâche précise (maintien du calme, service, débarrassage...) pour garantir la sécurité des enfants.
- Accompagnement des plus petits : Les enfants de maternelle reçoivent un soutien supplémentaire pendant les repas, avec des agents qui mangent à table avec eux.
- Allergies alimentaires : Un suivi des allergies et PAI est en place. Tous les agents connaissent les allergies des enfants, et les trousse de médicaments sont accessibles à tous.
- Précautions contre l'étouffement : Les repas sont adaptés par le fournisseur pour éviter les risques d'étouffement, avec des aliments coupés en morceaux appropriés.
- Surveillance pendant le repas : Les adultes veillent, les enfants sont assis, mangent à leur rythme.
- Encadrement des déplacements : Les déplacements sont organisés pour éviter les bousculades, surtout lors de la récupération des assiettes ou lors du débarrassage. Entrée par groupes de six.
- Prévention des accidents physiques :
 - Nettoyage immédiat des zones glissantes pour éviter les chutes.
 - Accès à la cuisine interdit à tous (hors agents techniques)
- Éducation à la sécurité : Rappels réguliers des règles d'hygiène et de sécurité.
- Évacuation en cas de danger : Le plan d'évacuation est connu de tous (enfants et agents).

Pour assurer la sécurité des enfants, la collectivité a mis en place une surveillance active et un environnement adapté avec des règles claires. Les agents sont formés aux procédures de sécurité et de secours, et une bonne communication avec les familles aide à prévenir les risques et à protéger les enfants.

Objectif opérationnel : Assurer la sécurité morale et affective de l'enfant.

Le service périscolaire doit devenir un des lieux où l'enfant se sent protégé, respecté et soutenu, tant sur le plan émotionnel que sur le plan psychologique.

Cela implique aux agents de veiller à son bien-être, de répondre à ses besoins affectifs, de le protéger des situations qui pourraient nuire à son développement émotionnel, et de l'encourager à exprimer ses sentiments de manière saine.

Moyens mis en œuvre

- Créer un climat de confiance : Favoriser un espace où les enfants peuvent exprimer leurs émotions sans crainte. Pour les maternelles, accès à un doudou. Rituels, chants et comptines .
- Un adulte référent par classe : suivi quotidien des enfants et meilleure communication avec les professeurs. Cela aide à établir une routine rassurante.
- Écoute active des besoins émotionnels : Les agents sont formés pour identifier et répondre aux besoins émotionnels des enfants avec empathie.
 - Formation en psychologie et gestion des conflits.
 - Suivi possible en cas de détresse émotionnelle, avec un adulte attitré pour certains enfants.
 - Observation régulière des comportements pour repérer des signes de malaise.
- Échanges avec les parents : La coordinatrice périscolaire, par une communication efficace avec son équipe, entretient un dialogue régulier avec les parents afin de mieux comprendre l'environnement émotionnel de l'enfant.
- Règles claires et bienveillantes : Des règles de respect mutuel sont mises en place et rappelées régulièrement. En cas de non-respect, les agents favorisent la réparation plutôt que les punitions.
- Prévention et veille harcèlement et aux abus.
- Espaces de repos pour favoriser la récupération émotionnelle.
- Respect de l'individualité : Valoriser l'estime de soi de l'enfant en respectant ses goûts et ses intérêts tout en offrant un soutien bienveillant.

Les agents périscolaires, grâce à leur bienveillance, créent un environnement où les enfants se sentent compris et en sécurité émotionnelle, ce qui favorise leur épanouissement.



Détente
du soir



1.2) Développer l'autonomie de l'enfant

Objectif opérationnel : aider l'enfant à développer son esprit critique et sa capacité à juger, décider, accepter ou refuser par lui-même.

Moyens mis en œuvre

- encourager la prise d'initiatives : proposer des choix (options d'activités ou de tâches) et valoriser les initiatives (renforcer la confiance)
- Responsabiliser progressivement :
 - Attribuer des petites responsabilités dans des tâches simples (ranger les jeux, débarrasser les tables) pour les aider à comprendre l'importance de la coopération.
 - Règles adaptées : en fonction de la maturité des enfants pour qu'ils sachent ce qu'on attend d'eux.
- Proposer des activités favorisant l'autonomie : Ateliers en libre accès et ou créatives sans modèles
- Impliquer les enfants dans la vie collective : boîte à idées.
- Nettoyer ou réparer ses dégâts : Accompagner l'enfant dans le nettoyage, notion de responsabilité.

Objectif opérationnel: Respecter le matériel et les locaux

Moyens mis en œuvre :

- Éducation au respect du matériel et des locaux : Expliquer pourquoi et comment prendre soin du matériel partagé
- Instaurer des responsabilités : confier des responsabilités aux enfants (ranger le matériel, veiller à la propreté), et valoriser les bons comportements.
- Environnement ordonné :
 - Organisation simple des espaces clair pour chaque type de matériel (coffres, placards).
 - Ranger le matériel de façon ordonnée pour encourager un usage autonome et responsable.
- Réguler les comportements inappropriés :
 - Sanctions éducatives : En cas de non-respect, l'enfant aide à réparer ou nettoyer.
 - Dialogue : Discuter avec l'enfant en cas de dégradation pour comprendre son comportement.
- Impliquer les enfants dans les locaux : activités collaboratives (décoration des espaces communs).

Pour encourager le respect du matériel et des locaux, il est essentiel de sensibiliser les enfants, de leur confier des responsabilités, de donner des consignes claires et de valoriser les bons comportements.

Point sur la politesse

Le respect des règles minimales de politesse est exigé pour tous. « Merci, S'il te plaît, Bonjour, Au-revoir », ces mots clés sont la base du respect qui permettra aux enfants de communiquer et d'interagir au mieux entre eux mais également envers et avec les adultes. Ceci les préparera à évoluer dans la société.

Dans le même esprit, la vulgarité est proscrite.

Axes du projet pédagogique

2) L'éducation à l'environnement et au développement durable

Objectifs opérationnels: appréhender les enjeux environnementaux pour adopter des gestes quotidiens

Moyens mis en œuvre :

- Sensibiliser à la gestion durable des ressources :
 - Pendant les repas, éviter de remplir les pots d'eau plus que nécessaire.
 - Utiliser des serviettes en tissu, régulièrement lavées, au lieu de serviettes en papier.
- Promouvoir des pratiques écologiques au quotidien :
 - Gestes simples pour économiser l'énergie, comme éteindre les lumières en sortant d'une pièce.
 - Inviter les enfants à créer des affiches ludiques à afficher dans les sanitaires.
 - Réduire et trier les déchets à la cantine : bacs de tri sélectif. Et sensibiliser au recyclage en limitant l'usage du plastique.
 - Bacs de compost pour les restes alimentaires, en partenariat avec la communauté de communes du Grésivaudan. Montrer comment les déchets sont transformés en compost.
- Impliquer les enfants dans des projets concrets :
 - Jardin pédagogique pour planter, cultiver et entretenir des plantes aromatiques pour leurs repas, en collaboration avec les services techniques.
 - Projets d'une « caisse de la créativité » pour des ateliers manuels pendant l'hiver, où les enfants utilisent des matériaux recyclés (rouleaux de papier toilette, bouchons, pots de yaourt, etc.).
 - Collaborer avec Lucie Bezombe, animatrice Natura 2000, pour créer un coin nature avec des nichoirs, des hôtels à insectes et une prairie fleurie.
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation :
 - Encourager les enfants à ramasser des déchets dans la cour et les espaces verts.
 - Entretien du jardin (arrosage, désherbage) et trier les matériaux recyclables.
 - Organiser une journée « zéro déchet » ou créer des affiches de sensibilisation.

Ces gestes quotidiens au service périscolaire sensibilisent les enfants à la protection de l'environnement et les encouragent à adopter des comportements responsables, tout en offrant des expériences pratiques et ludiques.



Axes du projet pédagogique



3) La découverte du monde

Objectif opérationnel : Permettre à l'enfant de découvrir le monde qui l'entoure,

Dès la naissance, cette exploration se fait naturellement à travers les interactions avec son environnement, en touchant les dimensions sensorielles, cognitives, sociales, émotionnelles et motrices. Au service périscolaire, les activités sont adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.

Moyens mis en œuvre :

- Exploration sensorielle
 - API restauration : Découverte de saveurs, textures et épices (thèmes tels "semaine du goût").
 - Jeux sensoriels : Activités sur l'odorat et le goût pendant la semaine du goût.
 - Musique et danse : Découverte lors d'événements (carnaval ou Noël).
 - Alimentation équilibrée : Sensibilisation à l'importance d'une alimentation saine.
- Exploration physique et motrice
 - Environnements variés : Aires de jeux, parcs, terrains de sport, et salles aménagées.
 - Activités manuelles à disposition : Coloriages, perles, scoubidous, pâte à modeler...
- Découverte par le jeu
 - Jeux symboliques : Dinette, garage, médecin pour l'exploration sociale.
 - Jeux de construction : Lego, blocs et puzzles pour comprendre stabilité et symétrie.
 - Jeux de groupe : Encouragement à la coopération via des jeux de société, activités sportives.
 - Spontanéité : Laisser de la place aux idées des enfants pour des jeux variés.

Observation et imitation pour comprendre les interactions sociales. L'adulte est un modèle.
- Exploration de l'environnement naturel
 - Reconnaître et observer les éléments naturels en adaptant sa tenue (imperméable sous la pluie, chapeau par temps chaud).
 - Travailler avec des intervenants sur la biodiversité, la préservation de l'environnement, les droits des enfants... (Natura 2000, le Perlet).

Exploration par l'imagination : Prêts de livres (bibliothèque) et lectures partagées par l'adulte

Chaque activité éveille la curiosité de l'enfant et nourrit sa compréhension du monde. L'apprentissage se fait de façon ludique, progressive et adaptée. Des intervenants extérieurs viendront enrichir ces découvertes.

Axes du projet pédagogique

4) Éducation au goût et lutte contre le gaspillage alimentaire

L'Éducation au goût

- Apprentissage de l'équilibre alimentaire :

- Impression et création d'affiches sur les groupes d'aliments et implication des enfants dans le choix des menus.

- Menus équilibrés, explication de leur composition.

- Un menu végétarien par semaine.

- Attitude positive face aux repas

- Encouragement à goûter : Sans forcer, en maintenant un climat agréable.

- Moments conviviaux : des agents mangent avec les enfants pour créer un moment d'éducation alimentaire.

- Moments festifs : Repas de Noël, goûters, carnaval et repas de fin d'année.



Tri sélectif



Goûter dans l'herbe

Réduction du gaspillage alimentaire

- Sensibilisation à l'impact du gaspillage : Expliquer le lien avec la préservation des ressources et la solidarité.
- Chariot de tri des déchets : Prise de conscience des quantités de nourriture jetées, pesées régulières et affichage des résultats.
- Adaptation des portions : Choix de la taille de l'assiette par l'enfant et encouragement à se resservir s'il a aimé ou s'il a encore faim.
- Routine d'autonomie alimentaire : Responsabilisation des enfants pour la gestion de leur assiette et échanges sur l'importance de ne pas gâcher.
- Encourager une alimentation durable :
 - Sensibiliser à une alimentation durable, en expliquant les choix alimentaires (moins de viande, aliments locaux et de saison) et leur impact sur l'environnement.
 - Réduire le gaspillage alimentaire en pesant les restes de cantine deux fois par an et en communiquant les résultats aux enfants.
- Impliquer les familles dans une démarche éco-responsable :
 - Sensibiliser les parents via le site internet et lors des expositions des réalisations des enfants pour qu'ils relaient ces initiatives à la maison.
 - Utiliser des supports numériques pour les échanges avec les familles, afin de réduire la consommation de papier.

Éveiller les enfants au gaspillage alimentaire est une démarche éducative essentielle. Cela leur enseigne à devenir des citoyens responsables, conscients de l'importance de la nourriture et de leur mode de consommation, tout en contribuant à préserver l'environnement et à créer une société plus durable.

En conclusion, ce projet périscolaire vise à offrir un cadre accueillant et sécurisé, adapté aux besoins des enfants, tout en promouvant des valeurs de bienveillance, d'inclusion et de collaboration.

Grâce à une équipe impliquée et des activités adaptées à chaque âge, il encourage le développement des enfants, tant sur le plan social que personnel.

La collaboration avec les familles, les intervenants et l'équipe pédagogique permet de créer un environnement propice à l'épanouissement et à l'autonomie des enfants.

Ce projet restera flexible pour répondre aux attentes des enfants et des familles.



Annexes

Annexe 1. Rôle d'un agent périscolaire ----- Page 24

Annexe 2. Règles de vie ----- Page 25

Annexe 3. Plan des coins jeux dans la cour ----- Page 26

Annexe 4. Les caractéristiques et besoins des enfants ----- Page 27

- En maternelle
- Du CP au CE2
- Du CM1 au CM2

Annexe 1

Rôle d'un agent périscolaire

« Assurer l'accueil, la surveillance et l'hygiène des enfants, ainsi que leur sécurité physique et affective. »

UN REFERENT

Il est un **exemple** aux yeux des enfants qui apprennent par **mimétisme**.

Comportement et **langage** adaptés et **appropriés**.

L'agent périscolaire représente la **collectivité** et doit avoir une attitude exemplaire vis-à-vis de toutes les personnes présentes sur la structure où à l'extérieur.

Sécurité physique

Participe à l'**aménagement** des lieux pour anticiper tout danger potentiel.

Protège l'enfant contre lui-même et contre le groupe (gestion des conflits, influence des leaders...).

Rôle **sanitaire**, s'assure de l'**hygiène** des enfants (lavage des mains, gestion des « accidents » ...).

Veille au **bien-être** de chacun : hydratation, tenues vestimentaires...).

Force de proposition

Les agents périscolaires proposent des activités si les enfants le souhaitent. Cela passe par une attitude **dynamique**, motivante, entraînante qui donne à l'enfant l'envie de **participer**.

Sécurité morale et affective

Intègre l'enfant dans la **collectivité**.

Est observateur, à l'**écoute**, garde une posture **bienveillante** et se montre **disponible**.

Gère les interrogations, les soucis, facilite la **communication**.

Valorise les **efforts**.

Gère les moqueries, l'usage de surnom, repère les enfants mis à l'écart, ou qui s'isolent d'eux même.

Agents formés à la gestion des **émotions** et à la psychologie de l'enfant: identification des **besoins** émotionnels, savoir y répondre de manière adaptée.

Annexe 2

Les règles de vie

Dans le rang

Je donne la main à un seul camarade
Nous marchons les uns derrière les autres
Je reste sur le chemin
Je marche au même rythme que tout le monde
Je parle à un niveau sonore correct
Les deux derniers sont responsables de la fin
du rang.
J'ai le droit de chanter.

Dans la cantine

Je participe au débarrassage
Je vide ma bouche pour parler
Je parle normalement
Je peux chuchoter
Je finis mon assiette: je me sers
raisonnablement
Je ferme les robinets d'eau
Je termine mon verre d'eau
La nourriture reste dans mon assiette
Je demande si j'ai besoin de me lever
Je marche tranquillement

Règles de vie pour bien vivre ensemble

J'évite les disputes
J'écoute quand quelqu'un s'exprime.
J'attends qu'il ait fini de parler.
J'écoute l'adulte et respecte ses
consignes
Nous sommes tous égaux
Je partage les jeux et l'espace
Je respecte les règles au foot
Je respecte les joueurs si je ne joue pas.
**Si je me sens agressé, je vais
immédiatement le dire à l'adulte.**

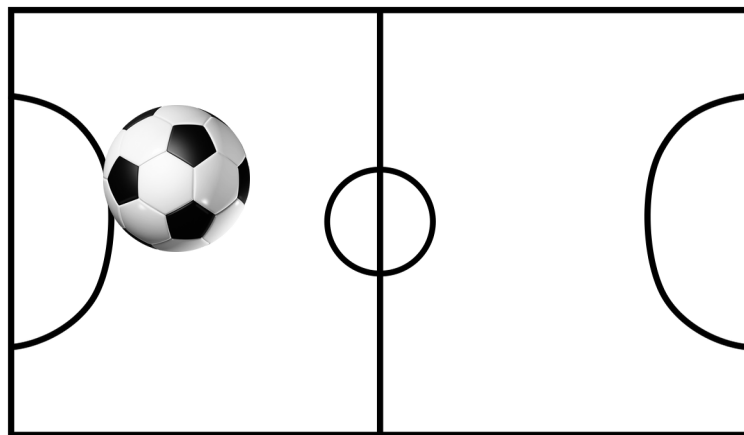
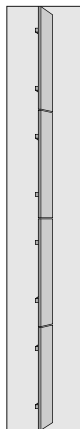
A l'extérieur

Je respecte la nature :
Je laisse les feuilles, les branches, la terre et les
cailloux.
Je garde mes pieds au sol : les arbres et le
grillage n'aiment pas qu'on grimpe dessus.
Je reste visible dans la cour.
Je mets ma casquette / mon bonnet selon la saison.
Je respecte les consignes et les règles de sécurité.
Je respecte mes copains (paroles et gestes).
Je suis poli et attentionné.
Je prends soin des jeux et je les range.
Je partage les jeux avec les autres.

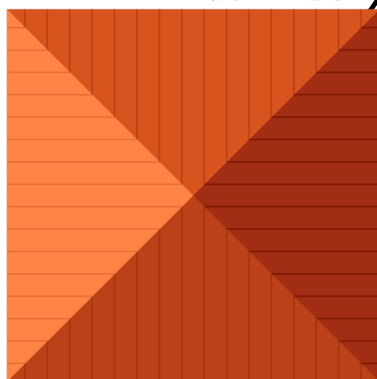
**J'ai le droit de
ne rien faire.**

Annexe 3

Les coins jeux



Ballons



Jeux
calmes

Dinette



Dessin
Lecture



Annexe 4

Caractéristiques & besoins des enfants par âges

Les 3-5 ans

PHYSIQUEMENT

Découverte de son corps.

Besoin de se **dépenser** et de **temps calmes**.

Très lent pour s'habiller et pour manger.

Manque d'équilibre, encore **maladroit**.

Découverte de ses possibilités.

Ne mesure pas sa force.

Développe sa dextérité.

A besoin d'un rythme de vie **régulier**.

Apprentissage de l'hygiène et de la **propreté**.

INTELLECT

Passe par la phase du complexe d'Oedipe.

Positionnement de l'individu et du caractère (NON!).

Temps de concentration très **court**.

L'imaginaire en plein développement.

Acquisition du langage.

Développement de la **mémoire** et de la **curiosité**.

Âge du « **pourquoi ?** » découvrir,

comprendre le monde.

Âge de la **fabulation**.

ACTIVITÉS

Manipulation et expérimentation
(pas sur la production).

Coins aménagés, lieux permanents d'activités (marchande, coiffure, poupée, eau, terre, peinture ...).

Jeux chantés, jeux d'adresse.

Histoires et contes.

AFFECTIVEMENT

Séparation difficile de la famille.

Besoin de **repères** physiques, spatiaux et affectifs.

Importance du **doudou** : attache aux repères familiaux.

Besoin de **sécurité** et de **tendresse**.

Très **influençable**.

Importance de l'explication de chaque acte.

Affirme sa **personnalité** (opposition/imitation).

Age de la pensée égoцентриque et de l'**individualisme**.

Ils font côte à côte mais pas ensemble.

Sensible à l'avis de l'adulte : besoin de justice équitable.

Début de la vie en **collectivité**.

Aime être responsabilisé et aider les adultes.

Pas de différence entre garçon et fille.

Caractéristiques & besoins des enfants par âges

Les 6-7 ans

PHYSIQUEMENT

Grande **croissance** physiologique.

Grande possibilité physique.

Augmentation de ses capacités et de sa
concentration.

Qualité **d'adresse**, d'habileté, d'audace et
d'équilibre.

Se dépense beaucoup physiquement mais se
fatigue vite.

Perte des dents de lait.

INTELLECT

Grande **curiosité** pour le monde réel
Détache le vrai de l'imaginaire.

Se passionne.

Intelligence toujours en éveil, grande
attention, capable de se fixer et se
concentrer.

Age des collections.

Apprentissage de la lecture et de
l'écriture.

Besoin d'ordre, de rites, de **sécurité** et
de **repères**.

S'affirme de plus en plus

ACTIVITÉS

Activités **créatrices**.

Intérêt pour les animaux.

Activités **manuelles simples** à
utilisation immédiate.

Jeux avec **activité physique**.

Intérêt pour les jeux **démontables**.

Aime les jeux **collectifs**, de
coopération et de compétition.

AFFECTIVEMENT

Plus **indépendant** vis-à-vis de l'autre : **se découvrir
soi** avant d'aller vers les autres, se mettre en avant.

Besoin **d'échanges** avec les autres.

Besoin de **s'affirmer**.

Besoin de **réconfort**.

Formation de petits groupes autour d'un même adulte,
d'une même activité ou d'un même jeu.

Verbalise de nouvelles **émotions**.

Nécessité d'avoir des moments d'activités organisées et
des moments d'activités de libre choix.

Passage à l'école élémentaire.

Sensible à la **justice** : doit être équitable.

Besoin d'exprimer son **individualité**.

Caractéristiques & besoins des enfants par âges

Les 8-9 ans

PHYSIQUEMENT

Léger ralentissement de la croissance.

Plus grand développement des organes fonctionnels.

Augmentation du volume du muscle cardiaque.

Accroissement de la capacité pulmonaire.

Force et coordination progressent.

Prise de conscience de son corps.

Âge d'équilibre physique.

Se fatigue vite mais récupère très vite

INTELLECT

Renforcement de l'**identité sexuée**.

Envie d'espaces plus grands (aventures, soif de découvertes).

Age du jeu et de la **compétition**.

Ne confond plus le réel et l'imaginaire.

Cherche une explication **rationnelle** pour tout

Prend conscience des **conséquences** de ses actes.

Début de la **conscience morale**.

Intégration de ce qui est bien, permis et de ce qui est mal, voir interdit.

ACTIVITÉS

Activités pour jouer (Jeux de société, jeux d'expression...).

Activités **créatives** (peintures, sculpture, perles, dessins...).

Cabanes.

Besoin d'aires de jeux.

Besoin de pleine **nature**.

Activités **sportives, compétition**.

AFFECTIVEMENT

Période de transition entre un besoin **d'autonomie**, mais néanmoins avec le besoin de **sécurité** dans son entourage :

équilibre des 2 intérêts.

Age de la bande de garçons ou de filles.

L'autre sexe peu accepté.

Besoin de **justice** et d'équité.